RÈGLEMENTS

Tournoi de Ringuette de La Capitale

Du 14 au 18 février 2024

Numéro d'accréditation TF2324-07

Les règlements officiels de Ringuette Québec s'appliqueront au Tournoi de Ringuette de La Capitale et seront complétés par certains règlements propres à notre activité.

Enregistrement des équipes

- Les équipes participantes doivent se présenter au minimum une (1) heure avant le début de leur partie, sauf pour les premières parties du matin où elles pourront se présenter au minimum 30 minutes avant le début de leur partie.
- Le ou la responsable de l'équipe devra se présenter au bureau du registraire au minimum une (1) heure avant le début de la partie avec les documents suivants :
 - Le formulaire d'équipe avec photos tel qu'approuvé par Ringuette Québec. Notez bien qu'aucune photocopie n'est acceptée sauf dans le cas de réservistes.
 - o Les documents de certification des entraineurs S.C.I., C.I. et/ou tout autre document pertinent.
- Chaque responsable d'équipe aura la responsabilité de signer le formulaire de vérification qui leur sera remis par le registraire. Ce formulaire vise à assurer que les renseignements fournis par le responsable d'équipe, notamment quant à la liste des joueuses, sont conformes aux règlements de Ringuette Québec.
- Le ou la responsable d'équipe devra compléter la feuille de partie en inscrivant les prénoms, noms, numéros et couleur de chandail et s'assurer d'identifier les capitaines, assistants, gardiennes de but et réservistes.
- Chaque responsable d'équipe devra s'assurer que ses joueuses portent les pièces d'équipements obligatoires, et ce, durant toute la durée du tournoi.
- S'il y a similitude ou que les couleurs de chandails ne sont pas assez contrastantes, l'équipe visiteuse devra changer de chandails. Au besoin, les responsables du tournoi pourront fournir des dossards numérotés ou des chandails.

Présence derrière le banc

- Tel que le guide d'opération de Ringuette Québec, article 5.02.04.



Nombre de joueuses

- Chaque équipe a droit à un maximum de 18 joueuses incluant les gardiennes de but. Toutefois, un minimum de 7 joueuses sera exigé pour commencer la partie, sans quoi l'équipe perdra par défaut.

Heure de début

- Les parties peuvent débuter avant ou après l'heure prévue à l'horaire. Toutefois, les premières parties du matin inscrites à l'horaire débuteront à l'heure indiquée. Le tout selon le Guide de Ringuette Québec, articles 3.02.05 et 5.02.05.
- Les équipes auront accès aux chambres environ 30 minutes avant leur partie et devront quitter celles-ci
 20 minutes après la partie. Le respect et la propreté des lieux sont de mise.
- Les équipes devront être prêtes à jouer 15 minutes avant l'heure indiquée du début de la partie.
- La vérification des cartons d'équipe se fera 5 minutes avant le début des parties.

Formule du tournoi

- Chaque équipe se verra attribuer deux (2) points pour une victoire, un (1) point pour une nulle et aucun point (0) pour une défaite.
- Aucun protêt ne pourra être déposé pendant le tournoi. Seuls les officiels majeurs en fonction ont juridiction sur la glace.
- À la fin de la ronde préliminaire, si deux équipes ou plus ont le même nombre de points, les règles de l'article 3.04.03, classement des équipes du guide d'opération de Ringuette Québec seront appliquées.

Déroulement des parties de ronde régulière du tournoi

- À l'arrivée des 2 équipes sur la glace, 2 minutes leur seront allouées pour la période d'échauffement.
- La durée des parties sera composée de deux périodes de 15 minutes chronométrées.
- Une pause d'une (1) minute chronométrée entre chacune des périodes.
- L'équipe locale et l'équipe visiteuse seront déterminées par le comité organisateur lors de la préparation des horaires du tournoi. Prendre note que l'équipe locale aura le choix du territoire qu'elle occupera en début de partie.
- Un seul temps d'arrêt de 30 secondes par équipe sera autorisé peu importe le temps restant au chronomètre.
- Dès qu'il y a un écart de 7 buts entre les 2 équipes, le reste de la partie se déroulera en temps continu. Le pointage maximum indiqué au tableau indicateur sera de 7 buts de différence. Toutefois, sur la feuille de partie, le pointage réel sera inscrit. Enfin, un écart maximum de 7 points sera retenu pour fin de bris d'égalité.



Déroulement des parties de ronde finale du tournoi

- L'équipe locale et l'équipe visiteuse seront déterminées selon le classement final de la ronde régulière.
- Les parties finales se dérouleront en 2 périodes de 15 minutes chronométrées.
- S'il y a égalité après les 2 périodes de 15 minutes, il y aura une prolongation de 5 minutes chronométrée.
- Un tirage au sort avec la méthode de pile ou face sera effectué par un des officiels majeurs en présence des 2 capitaines afin de déterminer laquelle des équipes partira avec l'anneau. L'autre équipe aura le choix de son territoire.
- L'équipe qui compte le premier but gagnera automatiquement la partie. Si l'égalité persiste après la prolongation de 5 minutes, il y aura tirs de confrontation.
- Avant le début de la partie, l'entraîneur devra établir l'ordre des joueuses qui effectueront les tirs de confrontation. Les 5 premières joueuses doivent être identifiées de 1 à 5 sur la feuille de partie.
- Avant le début des tirs, un tirage au sort (pile ou face) sera effectué par l'officiel majeur en présence des 2 capitaines afin de déterminer l'équipe qui aura le choix de débuter ou de terminer la confrontation.
- Cinq (5) tirs de confrontation seront alloués à chaque équipe. L'équipe qui aura le plus de buts sera déclarée victorieuse.

Nombre de parties

- Les équipes de toutes les catégories joueront un minimum de 3 parties.

Règles et style du jeu

- Les règles de jeu sont celles inscrites dans le Guide de règlements de Ringuette Québec.
- Le style de jeu avec zone (Any Three In) et chronomètre de décompte (Shotclock) est applicable pour toutes les catégories, à l'exception des catégories Novice B et C, qui se dérouleront selon le style sans zone et sans chronomètre de décompte
- Seules les capitaines et assistantes sont autorisées à s'adresser aux officiels.

Informations supplémentaires

- Toutes questions, litiges ou problèmes devront être soumis aux responsables du comité organisateur du tournoi uniquement via le registraire ou le président.
- Une équipe de premiers soins sera présente sur le site du tournoi.
- Il y aura des parties sur semaine pour les équipes locales, mais toutes les équipes doivent être prêtes à jouer à partir du vendredi matin.
- Les responsables du comité organisateur peuvent, sans droit d'appel, expulser, et ce, sans remboursement, toute équipe participante, entraîneurs, parents ou tout autre responsable d'équipe,



faisant preuve de mauvaise conduite (alcool, drogue, bagarre, mauvais esprit sportif, vandalisme, etc.) sur le site du tournoi ou ne se conformant pas aux règlements de la Ville de Québec, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du site.

- Prendre note que les entraineurs et/ou gérants sont responsables de leurs joueuses tant et aussi longtemps que ces dernières sont sur le site du tournoi.

Bon Tournoi à Tous et Bon Succès

Le comité du Tournoi de Ringuette de La Capitale